

DEPARTEMENT DU NORD  
VILLE DE SAINGHIN EN WEPPE

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

AM N° PM/2025/079

Objet : **Interdiction de stationnement**

Le Maire de la Commune de Sainghin-en-Weppes,  
Vu, le code général des collectivités territoriales,  
Vu, le code de la route,  
Vu, le code pénal,  
Vu, l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,  
Vu, les pouvoirs de la police du Maire à qui il appartient de prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité et la commodité de la circulation.

**CONSIDERANT**, la nécessité d'interdire le stationnement des véhicules, rue du Gustave Delory, au niveau des ateliers municipaux afin qu'une entreprise puisse récupérer une benne ; il appartient à l'autorité municipale de prendre toute mesure afin d'assurer l'ordre et la sécurité publique.

ARRETE

**Article 1 :** Le stationnement sera interdit à tous les véhicules de chaque côté de l'entrée des ateliers municipaux afin de faciliter l'enlèvement d'une benne « déchets verts ». **Cette mesure prendra effet le mardi 01 avril à partir de minuit jusqu'au mercredi 02 avril 2025 à 17h00.**

**Article 2 :** Des barrières seront installées par les services techniques de la commune afin de signaler l'interdiction de stationner et l'arrêté devra être affiché.

**Article 3 :** Tout véhicule en infraction ou stationnement illicite sera enlevé et conduit en fourrière aux frais des contrevenants, conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 4 :** Le directeur général des services, le Capitaine de la brigade de gendarmerie de La Bassée, la police municipale de la commune, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de 2 mois après sa publication sur le site internet de la Commune

Ampliation du présent arrêté, rendu exécutoire sera transmise à :

- Mr le Directeur des Services Techniques,
- Mme la Commandante de la brigade de Gendarmerie de la Bassée,
- Aux archives municipales,
- La Police Municipale,

Fait à Sainghin-en-Weppes le 28 mars 2025

Le Maire,

**Matthieu CORBILLON**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Matthieu Corbillon", written over a horizontal line.